

LexisNexis publie

« La participation aux acquêts - Le contrat de mariage du chef d'entreprise ».

*Un ouvrage unique abordant la thématique principale du prochain Congrès des Notaires :
« Comment le contrat peut-il favoriser la vie professionnelle tout en préservant la famille ? ».*

Paris, le 18 mars 2014 – Le régime matrimonial détermine les droits de propriété, les pouvoirs et les responsabilités des époux. Afin d'apporter des réponses claires aux notaires sur les problématiques liées à ce régime matrimonial hybride, à mi-chemin entre la séparation et la communauté, LexisNexis publie la 3^e édition de *La participation aux acquêts* de Jean-François Pillebout.

L'ouvrage propose une analyse de ce « produit juridique », qui répond aux besoins des nombreux ménages contemporains exerçant une activité professionnelle qui souhaitent une large autonomie de gestion de leur patrimoine pendant le mariage, tout en conservant un principe de répartition égalitaire de l'enrichissement global du ménage entre les époux à la dissolution du contrat. L'ouvrage fait également état des difficultés pouvant survenir à la liquidation du régime (décès, divorce ou séparation de corps, liquidation anticipée, changement de régime matrimonial).



Une structure claire et pratique

Cet ouvrage est conçu de façon originale et comporte :

- en première partie, un commentaire détaillé des clauses d'un contrat de mariage de participation aux acquêts,
- dans une deuxième partie, une comparaison entre les droits des époux et ceux de leurs créanciers lors de certains événements (poursuites des créanciers, conflit entre époux, décès) suivant le régime matrimonial choisi.

Ses nombreuses formules et des exemples chiffrés en font un guide précieux à l'usage des notaires mais il vise aussi très largement à l'information du grand public.

La participation aux acquêts intègre notamment deux dispositions récentes relatives au contrat de mariage :

- La réforme du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux personnes de même sexe ;
- Le nouveau régime optionnel franco-allemand de participation aux acquêts. Les couples franco-allemands, les couples français résidant en Allemagne ou allemands résidant en France, ne pouvaient choisir, jusqu'à aujourd'hui, qu'un régime matrimonial français ou allemand. Les différences entre ces régimes pouvaient entraîner des difficultés. La création d'un régime matrimonial commun constitue une avancée juridique majeure et permet une plus grande sécurité juridique en France comme en Allemagne.

L'auteur

Jean-François Pillebout, docteur en droit, a exercé la profession de notaire pendant vingt ans et a présidé le Congrès des Notaires de Versailles en 1984. Il se consacre aujourd'hui à l'édition juridique en qualité de directeur de collection LexisNexis *JurisClasseur Notarial*.

Date de parution : 20/03/2014

Prix : 36 €

ISBN : 978-2-7110-1312-8

À propos de LexisNexis® en France – www.lexisnexus.fr

Editeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. Ses activités couvrent cinq domaines : l'information et l'édition juridique, la diffusion de la presse et de l'information économique et financière sur internet, les formations et conférences, et les logiciels de gestion à destination des professionnels. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : JurisClasseur, D.O, LexisNexis Business, Lexis360.fr, etc.

Suivez l'actualité de LexisNexis sur les réseaux sociaux

Twitter [@LexisNexisFr](https://twitter.com/LexisNexisFr) - Facebook [LexisNexis France](https://www.facebook.com/LexisNexisFrance)

Contact Presse : Nathalie Beauvillain - 01 71 72 47 79 - nathalie.beauvillain@lexisnexus.fr
